



## Quelles sont les aides contre un patron retord?

Par **brijounette**, le **30/03/2015 à 14:39**

Bonjour,

Actuellement en maladie pour depression due au fait que je ne trouve pas de travail en complement du temps partiel de 12h que j ai depuis janvier 2014,et qui se justifiait par un autre contrat.Apres avoir cesse ce travail,je me suis retrouvee en octobre avec ces 12h,reparties en 2 demi-journees au milieu de la semaine,ce qui etait incompatible avec une autre activite.De plus,je soupçonne fortement mon employeur de donner de mauvaises informations a mon sujet,afin de me pousser a la demission et me faire renoncer a tous mes droits legaux.

quels sont mes recours,sachant que je n ai plus vraiment les moyens de payer un avocat,et que de surcroit le syndicat a qui j ai demande de l aide,n a pas voulu me recevoir?

Merci d avance pour votre reponse.

Par **P.M.**, le **30/03/2015 à 15:41**

Bonjour,

Il n'y a pas qu'une organisation syndicale qui propose des permanences gratuites en Bourse du Travail, Maison des Syndicats, Union Départementale ou Locale...

Pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un avocats, il existe l'[Aide Juridictionnelle](#) sachant aussi que le Barreau Local pourrait vous communiquer le lieu de permanences gratuites et que des Juristes en effectuent en Maison de la Justice ou du Droit proche de votre domicile...